



Compte rendu de réunion du 13 octobre 2020 à la mairie de Blagnac entre :
M. Rastoul, délégué aux mobilités urbaines,
Mme Gaëlle Collot chargée de mission déplacement mairie de Blagnac
et Bruno Coudoin (2P2R) et Joël Crémoux (ABAVE)

Suite à l'annulation de la fête de la mobilité fin septembre, nous avons demandé à M. Rastoul un rendez-vous afin de lui présenter les dossiers en cours SDCA (Schéma Directeur Cyclable d'Agglo) REV (réseau Expresse Vélo) et focus particulier sur la traversée du Touch (coulée verte le long du Touch).

Nous avons surtout écouté M. Rastoul nous expliquer le fonctionnement envisagé par la nouvelle municipalité.

En effet, exit les commissions et notamment la commission modes doux.

Exit donc la commissions modes doux composée :

- des représentant-e-s d'associations blagnacaises (comme l'ABAVE) ou plus généraliste comme 2P2R ou les Amis de la Terre.
- des représentant-e-s des entreprises du secteur : plate forme aéroportuaire de Toulouse Blagnac, Airbus, Safran, etc...
- et des élu-e-s de la ville en charge des mobilités ou des travaux, des transports de l'environnement.

Cette commission va être remplacée par un « groupe » de citoyen-ne-s blagnacais-e-s chargé de réfléchir aux problématiques de déplacements dans la ville et de voir sur la durée du mandat (6 ans) comment ces déplacements vont s'organiser.

Par déplacements il faut comprendre :

- les flux routiers (véhicules particuliers, poids lourds)
- les modes doux, vélo et piéton
- les transports en commun.

L'ambition de ce projet réside dans la possibilité de proposer des nouveaux aménagements ambitieux pour les services autour de la mobilité. En outre, selon M. Rastoul, le budget pour les modes actifs (modes doux) serait en augmentation. Pour cette nouvelle équipe municipale, M. Rastoul semble volontaire pour avancer sur le sujet des mobilités douces. En fonction des participants travaillant autour de ce projet nous verrons comment faire avancer nos propositions comme par exemple le schéma cyclable sur Blagnac.

Pour participer à ce « groupe » un appel à candidature va être lancé courant novembre 2020 sur le journal Forum et le site de la mairie. Ce groupe se composera d'une dizaine de personnes. La sélection des participants sera faite par un jury placé sous l'autorité de M. Fouad Bahrar, délégué à la démocratie coopérative.

Ce groupe devrait se réunir à partir de janvier 2021 et fournir ses réponses pour juin 2021.

A partir du travail effectué par ce groupe la mairie prendra ou non en compte les propositions, en fonction, entre autre, de l'incidence financière des travaux demandés.

Pour le reste, travaux sur le SDCA, le REV, la Voie verte du Touch, M. Rastoul va prendre contact au niveau de la métropole avec M. Philippe Perrin, en charge du vélo et des pistes cyclables.

Personnellement, ce nouveau fonctionnement me laisse un goût amer. J'ai le sentiment d'une énorme perte en ligne de toutes les informations, connaissances et expertises acquises au fil des ans par nos associations. Elles ne seront plus représentées en tant que telles dans ce groupe.

Certes le fonctionnement de la commission « Modes doux » pouvait être amélioré.

Par exemple nous aurions pu nous retrouver autour de thématiques précises et trouver des solutions concrètes aux problèmes posés. Exemples, comme nous l'avions fait dans le passé, propositions d'implantations et de choix du matériel pour le stationnement des vélos ; inventaire des points noirs piétons vélos; développement des vélos bus ou pedibus etc...). Ce ne sera plus le cas.

En conclusion, si vous êtes intéressés par les « mobilités » dans et autour de Blagnac, nous ne pouvons que vous demander de vous inscrire pour participer à titre personnel à ce futur « groupe ».